



# 30 ans de droits de l'enfant



L'ancien juge des mineurs Jean Zermatten (à g.) et le psychologue Philip Jaffé, experts en droits de l'enfant. PIERRE ALBOUY

**Laurence Bézaguet**  
@lbezaguet007

## Une exposition célèbre les 30 ans de la Convention de l'ONU consacrée à ces droits. Des experts s'expriment sur la situation actuelle

«Croquez l'Enfance!»: tel est le titre de l'exposition qui réunit, à partir d'aujourd'hui à la galerie Papier Gras, 54 dessinateurs et dessinatrices de Suisse romande. Objectif: promouvoir les droits de l'enfant à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire de la Convention des Nations Unies qui leur est consacrée.

Cet événement est organisé par l'association «30 Ans de Droits de l'Enfant», fondée par son président, l'ancien juge des mineurs Jean Zermatten, et le psychologue Philip Jaffé, deux figures

emblématiques de cette thématique. L'exposition donne le coup d'envoi à un programme d'envergure soutenu par l'État, la Ville de Genève et l'Université, qui se déploiera tout au long de l'année, sous le nom «Genève, Cité des Droits de l'Enfant».

### Violations des droits

Un peu prétentieuse, cette désignation? «Pas du tout, réagissent Jean Zermatten et Philip Jaffé. Toutes les ONG qui traitent des droits de l'enfant sont basées à Genève. Une grande partie de la législation a été conçue dans cette ville et les autorités municipales sont très actives dans ce domaine.» L'Université, initiatrice du Centre interfacultaire en droits de l'enfant, joue aussi un rôle important, selon les deux hommes.

«L'ambition de notre association est d'orchestrer un ensemble

de manifestations scientifiques et culturelles dans l'espace public genevois pour offrir à chacun diverses occasions de se familiariser avec la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, et notamment son concept central: l'enfant comme sujet de droits», explique Jean Zermatten, ancien président du Comité des droits de l'enfant de l'ONU (premier Suisse à y avoir siégé). Cette convention a mis en évidence les droits des plus jeunes et «par effet miroir leurs violations, poursuit Jean Zermatten. Si on devait dresser une liste des failles, on entamerait une longue litanie. Et si certaines violations, comme l'exploitation des enfants dans les conflits, ne concernent pas tous les pays, d'autres violences, comme celles liées au psychisme ou les négligences, touchent aussi des États riches comme la Suisse.»

Deuxième Helvète s'apprêtant à siéger dans le Comité des droits de l'enfant, Philippe Jaffé renchérit: «La santé est aussi menacée en Suisse, car la pauvreté n'épargne pas notre pays. Quelque 80 000 enfants sont considérés comme pauvres en Suisse et 250 000 comme vulnérables. L'égalité des chances n'est pas davantage garantie. On trouve des discriminations par rapport aux filles, aux personnes handicapées, aux migrants. Tout ce qui sort de la norme traditionnelle masculine.» À propos des migrants, Jean Zermatten constate: «Qu'il s'agisse de demandes de regroupement familial, qui est beaucoup trop restreint en Suisse, ou de décisions de renvoi frappant directement un enfant ou entraînant l'éloignement d'un de ses parents, l'application



d'une politique migratoire restrictive sacrifie trop souvent les droits de l'enfant.»

Mais revenons à l'exposition qui marque le coup d'envoi des nombreuses manifestations programmées en 2019. «Que ce soient de grandes signatures ou de jeunes talents du dessin romand, les 54 artistes rassemblés - Albertine, Aloys, Chappatte, Exem, Herrmann, Pralong, Tirabosco, Wazem ou Zep, pour ne citer qu'eux - croquent l'enfance au crayon, au feutre, au pinceau ou à l'encre et nous invitent dans une variation de styles à nous pencher avec poé-

sie, sérieux, tendresse ou humour - mais toujours pleine conscience - sur l'enfant et ses droits», indique Marie-Gabrielle Cajoly, initiatrice et organisatrice de cet événement qui propose quelque 150 dessins originaux.

### **Politique familiale réactive**

«L'enfant est aujourd'hui reconnu en tant que tel avec des droits inhérents à sa personne, conclut le duo Zermatten-Jaffé. Un vrai élan est en cours, mais il manque encore sérieusement de moyens pour la tranche d'âge des moins de 4 ans. Et notamment de places en crèche. La politique familiale reste

réactive alors qu'elle devrait être proactive! Toutes les études montrent qu'une prise en charge dès la petite enfance est l'élément essentiel du développement et l'intégration.» Tous deux espèrent que cette année de célébration permettra de dresser un bilan et des perspectives sur les droits de l'enfant.

Marie-Gabrielle Cajoly compte, elle, sur l'aspect pédagogique pour faire avancer la cause: «Le sujet ne doit pas rester aux mains des experts. Il faut profiter de l'événement pour sensibiliser le grand public.»

Plus d'infos sur [childrightshub.org](http://childrightshub.org)